

Préfecture de police de Paris: les policiers entre inquiétude et colère



Des policiers devant la préfecture de police de Paris après l'attaque au couteau, jeudi dernier. - Crédits photo : Delphine Goldsztejn/PHOTOPQR/LE PARISIEN/MAXPPP

Société (<http://premium.lefigaro.fr/actualite-france>) | Par [Jean-Marc Leclerc](#) ([#figp-author](#))

Mis à jour le 06/10/2019 à 20h39

Stupéfaits par cette attaque commise par un des leurs au sein de leurs rangs, ils s'alarment des «manquements graves» dans la gestion et le suivi de ce terroriste infiltré et redoutent qu'il ait livré des informations cruciales.

«Nos morts ont droit à un peu de respect. Écarter d'emblée une piste, cela ne se fait jamais en matière criminelle, tranche le commissaire Jean-Paul Megret, numéro deux du Syndicat indépendant des commissaires de police (SICP). On nous a pris pour des idiots pendant vingt-quatre heures, mais la raison a fini par l'emporter et il faut s'en féliciter.»

» LIRE AUSSI - «La première chose à faire pour notre hiérarchie policière, c'est son examen de conscience» (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/gilles-kepel-la-premiere-chose-a-faire-pour-notre-hierarchie-policiere-c-est-son-examen-de-conscience-20191006>).

Comme tous ses collègues, le commissaire Megret, fonctionnaire chevronné de la police judiciaire, veut croire que les couacs de communication au sommet de la Place Beauvau, au sujet du quadruple meurtre de la préfecture de police de Paris, feront place à un véritable examen critique sur les «failles» et «dysfonctionnements» que le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a fini par reconnaître, dimanche, sur TF1.

Tous les policiers sont bouleversés par les conséquences de l'équipée meurtrière du policier Mickaël Harpon. «Un attentat majeur, commis par un agent de la maison, au sein même d'un service antiterroriste, qu'y a-t-il de pire?», interroge David Le Bars, le patron du Syndicat des commissaires de la police nationale (SCPN, majoritaire). Un drame qui vient aggraver le «malaise» dans la police et qui, selon lui, ressemble à un «mauvais rêve» qui va hanter l'institution pour longtemps.

Les langues se délient

Le secrétaire général de l'Unsa-police, Philippe Capon, renchérit: «Au-delà de la tristesse d'avoir perdu quatre collègues, tués par l'un des nôtres, c'est l'inquiétude qui prévaut. Et elle se transformera en colère si les manquements graves se confirment dans la gestion et le suivi de ce terroriste infiltré dans un service de la Direction du renseignement de la Préfecture de police (DRPP).»

«Comment n'a-t-on pas pu éradiquer de la PP un cas comme celui de Mickaël Harpon?»

L'ex-préfet Frédéric Péchenard

L'affaire dépasse le cadre parisien. «Ce n'est quand même pas anodin de se dire que, sur son lieu de travail, à Paris, Marseille ou ailleurs en France, on peut être victime du retournement fatal d'un collègue que l'on côtoyait tous les jours, sans savoir qu'il fréquentait des salafistes», réagit un poids lourd de la structure centralisée antiterroriste. Après le surmenage, les suicides et les mille tracasseries du métier de policier ravivés par le conflit des «gilets jaunes», la pilule est amère.

Peu à peu, les langues se délient et les questions que posent les policiers en disent long sur le traumatisme causé par cette attaque. Dimanche, par exemple, l'information circulait dans les services que si la téléphonie de Mickaël Harpon a pu «parler», l'enquête se heurte toujours à des difficultés pour «craquer» l'ordinateur du tueur, informaticien au sein de la DRPP. «A-t-il pompé des renseignements protégés par le secret? Les a-t-il livrés à des réseaux salafistes?», se demande Patrice Ribeiro, le secrétaire général de Synergie-officiers (majoritaire chez les officiers de la préfecture de police de Paris).

Le terroriste présumé avait non seulement accès aux fichiers des ressources humaines de la DRPP, mais aussi, selon une source, à un fichier contenant des informations sur des «cibles» de ces ex-RG. Certaines étaient même «partagées» avec la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI).

» **LIRE AUSSI - Préfecture de police de Paris: pourquoi la qualification terroriste a-t-elle tardé?** (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/prefecture-de-police-de-paris-pourquoi-la-qualification-terroriste-a-t-elle-tarde-20191006>)

«Nous devons désormais tout mettre en œuvre pour qu'un tel drame humain ne se reproduise plus», insiste, de son côté, le commissaire Le Bars. La tâche promet d'être rude. «Traiter la **radicalisation** (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/une-trentaine-de-policiers-susceptibles-d-etre-radicalises-selon-le-depute-eric-diard-20191005>) au sein même de la police, sous le feu des projecteurs, va devenir une mission délicate, tant ce travail de bénédictin nécessite de discrétion», rappelle un préfet très au fait des questions de sécurité. Une trentaine de profils à surveiller ont été identifiés jusqu'à présent, dont une quinzaine au sein même de la Préfecture de police.

Un pilier de la lutte antiterroriste souligne quant à lui « la difficulté » à « caractériser la radicalisation du comportement des individus »

«Trente suspects dans un corps de 140.000 personnes, c'est peu, mais c'est déjà trop!», concède le commandant Ribeiro, à Synergie. «Il existe une cellule au sein du ministère de l'Intérieur qui fait le point chaque trimestre sur les cas signalés. Encore faut-il que les signalements remontent par la voie hiérarchique», met en garde, de son côté, Yves Lefebvre, le patron d'Unité-SGP-police.

«Comment n'a-t-on pas pu éradiquer de la PP un cas comme celui de Mickaël Harpon?», interroge, stupéfait, l'ex-préfet Frédéric Péchenard, qui dirigea la police nationale avant d'être élu vice-président LR du conseil régional d'Île-de-France. À l'entendre, en tout cas, ce drame illustre la dangerosité toute particulière des convertis au sein des réseaux du terrorisme salafiste.

Un pilier de la lutte antiterroriste souligne quant à lui « la difficulté » à « caractériser la radicalisation du comportement des individus ». «Mieux vaut avoir des témoignages écrits pour étayer les dossiers, dit-il. Et lorsque l'administration tente de muter ou de se séparer d'un fonctionnaire au comportement douteux, celui-ci obtient presque toujours gain de cause auprès des tribunaux administratifs, s'il intente un recours.»

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 07/10/2019. **Accédez à sa version PDF en cliquant ici** (<http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2019-10-07>)
